



Faire des conditions de travail un enjeu stratégique

CONCILIER MALADIES CHRONIQUES ÉVOLUTIVES ET TRAVAIL



6

Publics concernés

Acteurs RH
(DRH, RRH...),
dirigeants,
managers,
consultants,
préventeurs,
responsables HSE



PRÉREQUIS

pas de prérequis

Date et lieu

21 novembre 2024
à Rouen

Durée

1 jour - 7 heures

Prix

600 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription
à envoyer complété à :

c.lamy@anact.fr

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

Cette formation vise à doter les acteurs de l'entreprise des outils nécessaires pour comprendre, accompagner et intégrer efficacement les personnes atteintes de maladies chroniques évolutives (MCE) au sein de leur structure en abordant de manière approfondie les aspects clés liés au contexte, aux enjeux et au cadre réglementaire qui les entourent.

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte et les enjeux dans le milieu de travail des maladies chroniques évolutives (MCE)
- Connaître le cadre juridique des MCE
- Savoir structurer un projet d'accompagnement/ intégration des personnes atteintes au sein de la structure
- Savoir cibler et convaincre les acteurs pertinents

PROGRAMME

- ➔ Comprendre les effets des MCE dans le travail
 - ➔ Déconstruire les préjugés
 - ➔ Connaître le cadre général : non-discrimination, handicap ce que l'on peut demander ou non au salarié
 - ➔ Contexte et enjeux des MCE dans le milieu du travail
 - ➔ Connaître les impacts communs des maladies et des traitements pour le salarié et l'entreprise
- Recommandé : venir avec son projet de prévention MCE.

PÉDAGOGIE

- Apports de connaissances
- Apports conceptuels et théoriques
- Cas pratiques

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête.